



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 21 juin 2019 à Tauves**

### **Ouverture de l'AG : 21 h**

Nombre de présents : **25**

Pouvoirs : **17** *Soit un total de 42 représentés*

Nombre d'adhérents : 144. Le quorum est de 36 personnes (1/4 adhérents).

L'assemblée générale peut avoir lieu.

### **Bilan Moral présenté par la présidente, Marie Francoeur**

Remerciements à tous d'être venus, parfois de loin, à cette assemblée générale et au stage sur « Le corps et ses secrets » avec Marie-Agnès Bergeon.

#### **Le bureau**

Le conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale tenue fin mai 2018 à Tamniès a élu le bureau suivant:

**Président :** Marie Francoeur  
**Vice-Président :** Marie-Noëlle Grazillier  
**Secrétaire et trésorière :** Béatrice Creux  
**Trésorière adjointe :** Roselyne Grassart

Les autres membres étaient : Nathalie Bouchet, Sylvie Chimbaud, Catherine Fatoux, Christine Herlem, Martine Renaud, Malie Verdickt et Nadine Zen.

Le conseil d'administration s'est réuni physiquement deux fois, à Tamniès à l'issue de l'AG précédente, à nouveau à Paris en octobre et deux fois par skype ou téléphone en janvier et mai.

Il a été sollicité à plusieurs reprises par mail sur divers sujets. Merci à tous les membres du CA pour leur implication.

#### **Les commissions**

Plusieurs commissions sont en cours : formation, communication, événementielle, éthique et conciliation.

#### **Les adhérents**

Le nombre des adhésions a baissé. Nous avons 144 adhérents et 6 membres d'honneur :

Sylviane Gianina, Bernard Bouanchaud, Claude Maréchal, Frans Moors, Martyn Neal, Bernadette Pajot.

Répartis ainsi : 106 enseignants et 38 élèves enseignants

#### **Travail de représentation à l'Union Européenne de Yoga**

Depuis 2016 la FVI est acceptée en tant que membre associé à l'UEY. Les membres associés doivent assister aux AG mais n'ont pas le droit de vote. C'est un statut intermédiaire en attendant la validation en tant que membre à part entière.

Nous payons une adhésion et 2 personnes déléguées doivent représenter la fédération et s'engager à participer, chacun à une des commissions de l'UEY. Actuellement, Denis Perret est délégué et participe à la commission formation et Nadine Zen est déléguée et participe à la commission communication.

Pour être agréé membre à part entière, il faut présenter le programme d'une école type de la FVI, Denis a présenté le programme de son école et nous sommes dans l'attente de réponse de la part de l'UEY.

Quelle utilité à cet agrément par l'UEY ?

- Emulation, réflexion, échanges entre différentes fédérations européennes
- Crédibilité, ouverture pour des échanges

- Reconnaissance de notre diplôme en Europe
- Nouveaux contacts et liens avec IFY, FIDY, FNEY et autres ...

Il y a 2 Assemblées Générales par an. Cette année, l'une a eu lieu à Gretz en Mars où Denis et Nadine se sont rendus et l'autre aura lieu à Zinal en Août prochain.

C'est un engagement qui coûte en adhésion, présence et déplacements mais permettra une reconnaissance européenne de notre diplôme dans d'autres fédérations membres de l'UEY, en fonction des conditions complémentaires spécifiques à valider avec chacune de ces fédérations.

Le coût d'adhésion actuel est de 500 euros l'année car nous ne sommes que membre associé. Si notre dossier d'agrément est accepté, ce coût d'adhésion va doubler c'est pourquoi nous envisageons une augmentation des cotisations annuelles à hauteur de 50 euros l'année.

Cela nous permettra également d'apparaître sur le site de l'UEY.

### **La « marque » Viniyoga déposée par le KHYF**

Marie explique la situation :

D'une part la FVI a racheté, lors de la dissolution de Viniyoga Alpes (fin 2016). le dépôt du nom Viniyoga qu'ils avaient fait à l'INPI en France en 2006 puis renouvelée en 2016.

D'autre part le fils de TKV Desikachar, Kausthub, par le biais de la Krishnamacharya Healing and Yoga Foundation (KHYF) a déposé le nom dans 30 pays dans le monde en 2017. Ceci a été invalidé aux Etats Unis et au Canada où le mot Viniyoga est un mot du dictionnaire donc d'usage courant. Le dépôt de la marque européenne Viniyoga a pour l'instant été enregistré par l'Office Européen.

Après avoir fait appel à un conseiller juridique la FVI, lors de sa dernière Assemblée Générale, a décidé après vote, de faire annuler le dépôt de marque de KHYF au motif que notre dépôt de marque en France est antérieur et que de plus ce nom existe et est utilisé depuis longtemps, il correspond à une pédagogie et ne peut donc pas être une marque commerciale. L'enregistrement n'aurait même pas dû être accepté.

La demande d'« annulation » auprès de l'Office des dépôts coûte environ 1800 euros, somme que la FVI a déboursée. D'autres membres de fédérations directement intéressées par cette affaire ont bien voulu participer à hauteur de 330 euros pour l'instant.(une réponse d'une association anglaise est en attente)

Nous remercions Nathalie qui a suivi cette action et constitué un dossier conséquent pour amener les preuves de ce que nous avançons. Notre dossier a été étudié par l'Office Européen des dépôts de marques. Celui-ci a contacté la partie adverse (KHYF). Ils avaient jusqu'au 25 avril pour répondre, ils ont demandé comme c'est leur droit, un report jusqu'au 26 juin. Nous sommes en attente de la suite qui sera donnée à ce dossier.

### ***Mise au vote du bilan moral : voté à l'unanimité***

## **Bilan Financier présenté par la trésorière, Béatrice Creux : (cf documents joints.)**

### **Présentation du bilan 2018 (du 1er janvier au 31 décembre)**

Dépenses : 20509,47 €                      et                      Recettes : 18734,15 €  
**Le solde est négatif : - 1775,32 €**

*Quelques points détaillés :*

Les frais juridiques (voir paragraphe précédent)

Les frais UEY : 500 € de plus cette année pour l'AG qui a eu lieu à Gretz

**Solde au 31 décembre 2018 : 3085,97 € sur le compte    et    8322,88 € sur le livret**  
**Soit 11408,85 €**

### ***Mise au vote du bilan financier 2018 : voté à l'unanimité***

## Présentation du prévisionnel au 31 mai 2019

Dépenses : 11264 € et Recettes : 11264 €  
**Le solde : 0 €**

*Quelques points détaillés :*

Les frais du congrès 2019 à Tauves

Les frais UEY : 500 € de plus cette année si nous passons membres à part entière

**Solde au 31 mai 2019** : 2538,41 € sur le compte et 6522,88 € sur le livret  
 Soit **9061,29 €**

## Règlement Intérieur

Modification du **paragraphe 12.3.3 Agrément de Formateur ou de l'Ecole de Formation**

**Pour être agréé, un futur formateur de professeurs doit avoir :**

.....  
 (7<sup>ème</sup> tiret)

- **présenté à la commission un dossier circonstancié** est remplacé par : **présenté oralement à la commission formation et aux formateurs un dossier circonstancié**

.....  
 La fédération a le rôle de s'assurer que le formateur senior prend en compte les besoins de son assistant dans sa formation et qu'il a les moyens de vérifier ses compétences.

A l'issue de sa formation en tant qu'élève-formateur, lors des quatre ans du premier cycle de formation de professeurs du nouveau formateur, **les parrains s'engagent à rester en contact avec leur filleul(e)**, est remplacé par : **le filleul(e) s'engage à rester en contact avec son parrain qui est garant que la formation dispensée est conforme au règlement de la Fédération.**

**Mise au vote de la modification : 2 abstention et 40 voix pour**

**Ce paragraphe va finalement être revu et modifié par la commission formation et sera présenté à la prochaine AG.**

## Statuts

### **Article 2 : SIEGE SOCIAL**

Le siège social de la FEDERATION VINIYOGA INTERNATIONALE est situé à ce jour au **55 allée des mésanges – 38190 Brignoud (Isère en Rhône-Alpes)** remplacé par **domicile du président ou d'un membre du bureau.**

Il peut être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration qui en demande la ratification à la prochaine Assemblée Générale par un vote à la majorité simple.

**Mise au vote de la modification : voté à l'unanimité**

## Devenir de la FVI : bilan des ateliers-débats

### **3 questions traitées par 3 groupes de travail**

1. Quel(s) intérêt(s) pour un enseignant d'appartenir à la FVI ?
2. Quelle(s) coopération(s) entre nos écoles ?
3. Comment rendre notre fédération plus vivante et plus active ?

### **Question 1 :**

Les enseignants adhèrent à la fédération pour :

- Etre en relation avec d'autres enseignants et pouvoir échanger
- Etre répertorié sur le site
- Donner à voir une lisibilité de leur pratique

- Parce qu'appartenir à cette fédération unit les enseignants sous une même tradition d'adaptation avec une pédagogie précise et construite
- Parce que c'est rassurant pour les pratiquants de savoir que son enseignant appartient au cadre d'une fédération
- C'est un gage de sérieux, de qualité car c'est une référence à une tradition, un maître reconnu mondialement
- Certains participants ne se sentent pas concernés par le nom viniyoga mais par l'enseignement

#### Question 1 seule

- Appartenir à cette fédération c'est aussi venir se nourrir une fois par an auprès d'un invité avec une thématique choisie
- C'est défendre la philosophie du yoga, l'enrichir
- C'est aussi intéressant que lors des AG de cette fédération soit pratiquer l'horizontalité des échanges et que même les élèves en formation puissent y avoir leur place et être entendus

#### Question 2

- Certains participants ne connaissent pas les écoles de la FVI et s'interrogent sur ce qu'elles font. Ils avoir visité le site, ni cherché des renseignements à ce sujet. Il est proposé de présenter les différentes écoles et leurs liens lors d'une prochaine AG.
- Il est proposé également de fédérer des stages d'été animés par plusieurs écoles
- Une autre proposition : faire un onglet, une page sur le site pour présenter les différentes écoles, les formateurs et mettre en évidence les objectifs communs
- Dans un groupe les participants soulignent l'importance d'avoir l'agrément d'une fédération pour les diplômes délivrés par les écoles. C'est une garantie à laquelle viendra bientôt s'ajouter celle de l'UEY. Cela donne du poids et une garantie de qualité. Devant l'absence de réglementation, tout est permis aussi disposer d'un système qui prouve le sérieux des écoles et des diplômes c'est important
- Pour les écoles, la fédération garantit la continuité d'un enseignement respectueux d'une tradition
- L'exigence de formation continue des professeurs (ex tous les 5 ans) serait une garantie supplémentaire qui favoriserait les liens entre les écoles

#### Question 3

Pour être plus vivant

- Accentuer le travail de la commission « communication » et de la commission « événementielle »
- Grandir en s'ouvrant aux élèves des enseignants
- Grandir en s'ouvrant aux associations régionales de yoga viniyoga
- Que les enseignants prennent le temps d'expliquer à leurs élèves qu'est-ce que le yoga viniyoga et les inviter à participer au congrès
- Que les formateurs nouvellement formés ouvrent leurs écoles. Que l'on soit vigilant à les garder au sein de notre fédération. Eviter la fuite des compétences
- Organiser un voyage en Inde pour que les adhérents volontaires puissent connaître la source au KYM. Ceci favoriserait les liens entre les écoles
- Créer des pôles régionaux
- S'ouvrir à des thématiques diverses : philosophie, histoire des religions ...
- Faire venir des élèves de TKV Désikachar à nos congrès. Ouvrir l'événement d'octobre à l'ensemble des adhérents
- Nous sommes une « petite » fédération ce qui nous donne l'avantage de la souplesse à la condition de ne pas tourner en rond, de favoriser l'ouverture sans pour autant perdre la tradition

***Les questions concernant l'option d'arrêter la fédération n'ont pas été abordées.***

Si cela devait se faire, l'IFY serait la plus plausible étant la fédération de notre tradition d'appartenance

## Montant de la cotisation

Au vue des difficultés financières, le conseil d'administration propose une augmentation des adhésions, de 10 euros pour les enseignants et de 5 euros pour les enseignants en formation.

Les nouveaux tarifs seraient alors :

enseignants : 50 €    et    enseignants en formation : 15 €

**Mise au vote : voté à l'unanimité**

## Elections au Conseil d'Administration

*Membres sortants* : Nathalie Bouchet, Catherine Fatoux, Roselyne Grassart, Marie-Noëlle Grazillier

*Membres démissionnaires* : Nathalie Bouchet, Roselyne Grassart, Martine Renaud

*Membres en cours de mandat* : Sylvie Chimbaud, Béatrice Creux, Marie Francoeur, Christine Herlem, Malie Verdickt, Nadine Zen

*Se représentent* : Catherine Fatoux, Marie-Noëlle Grazillier

*Se présente* : Ghislaine Rautureau

**Les 3 personnes sont élues à l'unanimité**

### **Liste des membres du CA : 9 personnes**

Sylvie Chimbaud

Béatrice Creux

Catherine Fatoux

Marie Francoeur

Marie-Noëlle Grazillier

Christine Herlem

Ghislaine Rautureau

Malie Verdickt

Nadine Zen

## Perspectives 2020

### **Octobre 2020**

Du vendredi 18 au dimanche 20 octobre 2019 à Paris avec la participation de Michel Alibert le samedi 19. Ce week-end est habituellement réservé aux membres du CA, aux formateurs et leurs assistants, il est proposé de l'ouvrir à tous les adhérents dans la mesure des places disponibles dans la salle de la MIJE si celle-ci est libre, l'hébergement étant organisé pour les membres du CA, les formateurs et les assistants et pas pour les autres personnes.

Afin d'optimiser ce déplacement, le Ca aura lieu le vendredi après-midi, le stage le samedi, le dimanche la commission formation et les formateurs seront en réunion la journée complète afin de recevoir les assistants qui présenteront leur dossier pour devenir formateurs.

### **AG 2020**

Le congrès 2020 se tiendra le week-end de l'Ascension du 21 au 24 mai 2020 avec la participation de François Lorin. Ayant été très bien accueilli à Tauves nous réservons cet endroit pour une cinquantaine de personnes.

Les inscriptions se feront dès le mois de novembre dans la mesure où nous pourrions avoir le thème proposé par F Lorin, nous espérons ainsi avoir un aperçu du nombre de participants plus rapidement.

**Remerciements à Marie-Noëlle Grazillier  
pour son engagement au sein de la fédération FVI**

**La séance est close à 22 h 30.**

La présidente, Marie Francoeur

la secrétaire, Béatrice Creux

Pièces jointes : Bilan financier,